

ACTUALITÉ POLITIQUE

Projet de directive sur l'engagement citoyen :

Le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France poursuit sa mobilisation, afin de prémunir le modèle français de sécurité civile de toute application de la directive européenne relative au temps de travail (DETT). Retrouvez ainsi en pièce jointe le courrier adressé par Grégory Allione aux 79 eurodéputés français élus le 26 mai dernier à l'occasion de leur prise de fonction, afin d'appeler leur attention sur la nécessité de la mise en chantier dès le début de la nouvelle mandature européenne d'une directive spécifique sur l'engagement citoyen définissant un cadre protecteur pour ce dernier.

Vous êtes naturellement invités à appuyer cette démarche au niveau local auprès des parlementaires européens de votre territoire.

Mission sénatoriale d'information sur la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention :

Après avoir été auditionnée le 15 mai 2019 dans ce cadre, la Fédération a remis une contribution écrite aux trois co-rapporteurs de la Mission sénatoriale d'information sur la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention.

Document intégral à télécharger sur www.pompiers.fr

Décret modifiant la NPFR :

Attendu depuis quelques mois, le décret* modifiant certaines dispositions de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires (NPFR), et elle seule, vient de paraître au journal officiel.

Ce texte apporte essentiellement des ajustements rédactionnels et techniques permettant de clarifier le dispositif NPFR, notamment pour le calcul de la contribution financière reversée à l'Association nationale pour la PFR ou le calcul de la part de prestation au titre de la NPFR.

Parmi les mesures davantage attendues et qui améliorent les droits des SPV, il faut noter :

- La confirmation de la perception de la NPFR pour 20 ans, en cas de cessation pour incapacité opérationnelle reconnue médicalement (au moins 15 ans et pas 20 ans) ;
- En cas de décès d'un SPV justifiant d'au moins 20 ans de service mais n'ayant pas encore atteint 55 ans, une réversion à ses ayants droit de 50% de la NPFR (à compter de l'année des 55 ans du SPV) ;
- La répartition de la réversion entre les enfants du SPV jusqu'à l'année de leur majorité comprise.

En revanche, comme elle l'a déjà exprimée lors de l'avis en CNSIS en octobre 2018, la FNSPF reste particulièrement sceptique sur l'intérêt et la pertinence d'une dernière mesure générale prévue dans ce décret, à l'initiative de la DGSCGC, visant à supprimer le droit du SPV à une NPFR en cas de résiliation disciplinaire de son engagement.

**Décret no 2019-691 du 1er juillet 2019 modifiant le décret no 2017-912 du 9 mai 2017 relatif aux différentes prestations de fin de service allouées aux sapeurs-pompiers volontaires (JORF du 3 juillet 2019)*

Plus d'informations à partir de www.pompiers.fr

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

Saisie des cotisations 2019 :

La période de saisie des cotisations 2019 sous Pégase s'est terminée le 30 juin : un grand bravo à toutes les unions qui se sont mobilisées pour tenir ce délai !

Pour les (quelques) autres, il est encore temps de faire le nécessaire et nous restons à votre disposition pour vous accompagner si besoin : animationreseau@pompiers.fr

Une cagnotte pour les orphelins :

L'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des sapeurs-pompiers de France a eu l'immense honneur de recevoir un don de 120.000€ issu de la cagnotte de soutien aux blessés des forces de sécurité, créée à l'initiative de M. Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Tour de France (TDF) :

L'opération Tour de France démarre le 6 juillet !
Notre équipe de sapeurs-pompiers est dans les starting blocks de la Caravane du Tour : de superbes véhicules les accompagneront pour porter nos messages auprès de la population.

Leurs missions : promouvoir l'activité de sapeur-pompier et susciter des vocations à travers l'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire.

Pour cela, outre leur présence dans la caravane publicitaire, des sessions de sensibilisation aux comportements et gestes qui sauvent seront proposées dans les espaces animation des villes de départ et d'arrivée. Dans les zones techniques, ils assureront aussi une mission de prévention auprès des travailleurs.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre et à en parler autour de vous !!!

En savoir plus sur www.pompiers.fr

Journée des délégués départementaux Téléthon :

Le 13 juin dernier, les délégués départementaux Téléthon ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la Fédération étaient dans les locaux du Généthon (laboratoire de l'AM-Téléthon).

Ce fût une belle journée de partage d'expériences et d'échanges... la preuve en vidéo : [Généthon et SP](#)

A vos agendas : le Téléthon se déroulera les 6 et 7 décembre 2019.

Partenariat - Le Bon Samaritain :

Le 14 juin, la Fédération s'est associée officiellement au dispositif du Bon Samaritain et son application Staying Alive : en cas d'arrêt cardiaque, elle permet de mobiliser un primo-intervenant en lui indiquant le D.A.E. le plus proche. Plus d'une trentaine de SDIS l'ont déjà adopté.

Les sapeurs-pompiers dans leur cadre de vie privée, ainsi que toutes les personnes formées dans le cadre de vos PSC1, sont des potentiels « Bons Samaritains ». N'hésitez pas à relayer cette opportunité auprès des formateurs de secourisme et de tous les pompiers !

Pour plus d'informations : www.bon-samaritain.org

Formation de formateurs PSC1 :

Il reste quelques places pour la formation de « formateurs PSC1 » destinée aux sapeurs-pompiers en situation de handicap (Marseille du 21 au 30 octobre 2019).

Les stagiaires viennent de toute la France (et de Belgique) et profiteront des meilleures conditions d'apprentissage, en termes de qualité pédagogique et de logistique.

Informations pratiques (tarif, programme, etc...) auprès de Julien Besancon : julienbesancon83@gmail.com

Zoom avantages :

Retrouvez tous les avantages à partir de l'espace adhérent sur www.pompiers.fr

Vente flash Vacances d'été [Center Parcs](#) : jusqu'à -500€ sur votre cottage !

Trêve estivale pour la Lettre Actu :

La Lettre Actu prendra une pause estivale entre fin juillet et mi-août

CALENDRIER

6 juillet 2019	Début de l'opération Tour de France
12 juillet 2019	Cérémonie de remise des primes d'installation aux pupilles (Hôtel Marriott Champs-Élysées – Paris)
Fin juillet 2019	Date limite de réception des candidatures pour l'organisation des Assises 2020 (en 2019, Assises sur le thème « Santé Secours et Territoires »)
16 août	Fermeture de la Maison des sapeurs-pompiers de France
30 août au 1 ^{er} septembre	Challenge national de Tennis (Montlouis-sur-Loire – 37)
4 septembre	Conseil d'Administration de l'ODP
12 au 15 septembre	World Rescue Challenge : Championnat du Monde de secours-routier et de secours d'urgence aux personnes (La Rochelle – 17)
18 au 21 septembre	126 ^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers (Vannes – 56)
18 septembre	Conseil d'Administration de la MNSPF (Vannes – 56)
18 septembre	Conseil d'Administration de la FNSPF (Vannes – 56)
20 septembre	Assemblée Générale de l'ODP (Vannes – 56)
21 septembre	Assemblée Générale de la FNSPF (Vannes – 56)
13 novembre 2019	Journée d'intégration, de formation et d'information initiale associative à l'attention des nouveaux PUD (Maison des Sapeurs-Pompiers de France – Paris)

Retrouvez le calendrier fédéral 2019 sur [l'espace restreint des unions](#)
Et toutes les manifestations sur l'agenda de pompiers.fr

Suivez l'actualité politique et associative sur internet et les réseaux sociaux :
www.pompiers.fr - Twitter : [@PompiersFR](#) et [@AllioneFNSPF](#) – Facebook : [/fnspf](#)